

Demande de subvention par une association

Accéder au Service en ligne

Service réservé aux demandes de subvention relevant de l'un des dispositifs suivants :

Fonds de développement de la vie associative (FDVA)

Soutien aux associations agréées Jeunesse et éducation populaire (Partenariat JEP)

Agence nationale du sport (ex CNDS)

Partenariat association pour la Protection de l'Environnement – Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal)



Ville de

Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00